



Consignes à respecter pour choisir des pneus adaptés

Les pneumatiques montés d'origine sur une moto ont été choisis par le Constructeur du motocycle et le Manufacturier de pneumatiques en fonction des performances de l'engin, pour apporter au conducteur un maximum de sécurité et d'agrément de conduite.

L'homologation de la Moto par le service des Mines précise les conditions d'utilisation comme :

- **l'indice de charge**, identifié par un nombre, qui correspond à la charge maximum que le pneu peut supporter (retrouver le tableau [ici](#));
- **le code de vitesse**, identifié par une lettre, qui correspond à une vitesse maximum d'utilisation (retrouver le tableau [ici](#)).

A noter : Il est toujours possible de monter un pneumatique de dimension, de code de vitesse et/ou d'indice de charge supérieur à celui d'origine.



Travaux de Normalisation des Pneumatiques pour la France